RAPPORT ANNUEL

1991

SOQUIA

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INITIATIVES AGROALIMENTAIRES

92-06454/

TABLE DES MATIÈRES

Profil de la société 4

Message du président-directeur général 5

Conseil d'administration et direction 7

Faits saillants 8

Rapport du vérificateur et états financiers 9

Rapport des filiales 21

- Société québécoise des pêches (SQP) 21
- Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc. 22
- Centre de distribution de médicaments vétérinaires du Québec (CDMV) inc. 23
- Usine de congélation de Saint-Bruno inc. 24
- Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc. 25

Liste des participations de SOQUIA et de SQP au 31 mars 1992 26

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président
Assemblée nationale du Québec
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1992.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

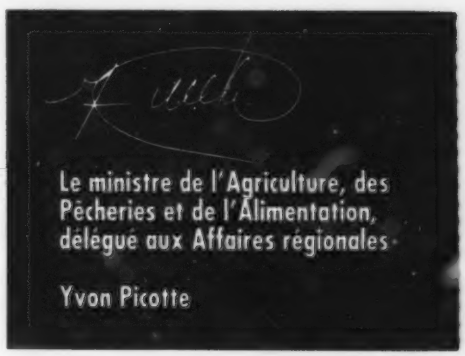

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, délégué aux Affaires régionales

Yvon Picotte

Monsieur Yvon Picotte
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
délégué aux Affaires régionales
200-A, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 4X6

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la Loi sur la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires (Lois refondues du Québec, c. S-21), j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport d'activités de la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1992.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président du conseil,

André Martel

La Société québécoise d'initiatives agroalimentaires, SOQUIA, est une société d'État du gouvernement du Québec dont la mission première est de contribuer au développement de l'industrie agroalimentaire et des pêcheries commerciales.

Fondée en 1975, SOQUIA possède, au 31 mars 1992, des placements dans dix-neuf entreprises du secteur agroalimentaire et, via sa filiale Société québécoise des pêches (SQP), dans six entreprises du domaine des pêches commerciales et de l'aquiculture.

La Société gère également quatre filiales de service: le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc., le Centre de distribution de médicaments vétérinaires du Québec (CDMV) inc., l'Usine de congélation de Saint-Bruno inc. et le Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc..

L'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1992 aura été, pour la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires (SOQUIA), une année de consolidation de son portefeuille. En effet, en raison de la conjoncture économique, le nombre d'entreprises qui ont soumis des projets pour investissement en capital de risque a considérablement diminué.

Au chapitre des résultats financiers, la Société a enregistré une perte de 3 755 612 $, la troisième depuis sa création en 1975. Cette perte est en bonne partie attribuable à la Société québécoise des pêches, filiale oeuvrant dans le secteur des pêches commerciales. Cette dernière n'a pas échappé à la conjoncture économique, conjuguée à une baisse des captures et à un taux de change désavantageux sur les marchés américains a connu une perte de 2 642 764 $. Cette perte s'explique également par son intervention dans Société de commercialisation Socomer inc. et la provision de son placement dans Baie des Chaleurs Aquaculture inc.

Pour ce qui est des résultats des sociétés satellites, la quote-part incluant l'amortissement de l'achalandage s'est soldée par une perte de 4 510 493 $. Cette perte est essentiellement due à l'année difficile qu'a connue Culinar inc. Pour les autres, nous notons une amélioration des résultats de Nutribec ltée, Cofranca Import Export inc. et Les Viandes DuBreton inc. alors que Le Groupe alimentaire Chatel inc., Les Aliments Carrière inc., Les Composts du Québec inc. et Les Entreprises Champost inc. auront connu une année intéressante sur le plan du développement et des résultats.

1991-1992, UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION DU PORTEFEUILLE DE SOQUIA

Du côté des filiales de service, celles-ci ont généré des bénéfices de 1 526 223 $. Le CDMV inc. a réalisé une bonne performance avec un profit de 2 076 160 $, alors que l'Usine de congélation de Saint-Bruno inc. et le Centre d'insémination porcine (CIPQ) inc. généraient des profits respectifs de 435 718 $ et de 271 567 $. Le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc. a, quant à lui, enregistré une perte de 1 257 222 $ attribuable à divers facteurs: la difficulté à renouveler son cheptel de taureaux vedettes et le déficit d'opération de sa filiale Boviteq inc., qui oeuvre dans le secteur de la transplantation embryonnaire, sont en bonne partie responsables de ce résultat.

L'année financière terminée le 31 mars 1992 aura été la dernière du plan de développement triennal de la Société. Un nouveau plan triennal a été présenté au gouvernement qui suggère notamment que la Société puisse élargir ses secteurs d'intervention et investir dans des entreprises de petite, moyenne ou grande taille ayant besoin de capitalisation. Cette réorientation devrait faire de la Société un outil important de développement de toutes les entreprises agroalimentaires pour les aider à devenir plus compétitives face aux nouveaux défis que la mondialisation des marchés et les accords du GATT susciteront.

Pour terminer, la direction de SOQUIA tient à remercier l'ensemble de ses employés et à souligner le haut degré de professionnalisme démontré dans leur travail. Nous remercions également les membres du conseil d'administration pour leur importante contribution et souhaitons la bienvenue à monsieur Gilles Vaillancourt, nommé au conseil cette année.

Lucien Biron

Le président-directeur général

Lucien Biron

Aux prises avec une économie stagnante et un climat d'incertitude relié aux discussions du GATT, de nombreuses entreprises du secteur agroalimentaire ont consacré leurs énergies à consolider leurs positions plutôt qu'à développer de nouveaux produits et de nouveaux marchés. C'est dans ce contexte que la Société, au cours de la dernière année, s'est attardée à travailler étroitement avec la direction des entreprises partenaires, pour préserver les acquis et identifier les voies de développement. Par ailleurs, plusieurs dossiers d'investissement sont actuellement à l'étude, ce qui devrait signifier, pour la Société, un retour à un niveau de croissance de ses investissements au cours du prochain exercice financier, particulièrement dans l'hypothèse où la reprise économique se concrétise dans un avenir rapproché.

Dans le but de permettre à des sociétés partenaires de poursuivre leur développement, la Société a effectué des réinvestissements dans quelques entreprises.

SOQUIA FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DE SES ENTREPRISES PARTENAIRES

C'est ainsi que des prêts totalisant 300 000 $ ont été consentis à Les Composts du Québec inc., une entreprise engagée dans le compostage de résidus de bois et autres matières organiques. Ces prêts ont permis à l'entreprise de consolider son fonds de roulement et de poursuivre ses activités de recherche et développement tout en modernisant son équipement.

Un prêt de 150 000 $ a été consenti à Les Entreprises Champost inc. pour l'installation des équipements nécessaires à la vente de compost en vrac. Cette entreprise localisée à Saint-Basile est spécialisée dans la production de champignons de Paris et de compost préinoculé.

La Société a aussi effectué un prêt de 250 000 $ à Abattoir Coquelicot inc. qui avait démontré, notamment, la nécessité d'acquérir un évaporateur. Cette entreprise oeuvre dans le domaine de la surtransformation de volaille.

Pour sa part, Julac inc. a reçu une injection de fonds de 100 000 $ de SOQUIA, lui permettant d'installer une nouvelle ligne de production de bleuets frais emballés sous gaz inerte et d'effectuer une expérience de distribution auprès d'une grande chaîne québécoise.

Dans le secteur de l'abattage chevalin, la Société a participé au plan de redressement de Cofranca Import Export inc. Après avoir connu des difficultés financières, cette entreprise a pu bénéficier d'une injection de fonds provenant de deux nouveaux partenaires oeuvrant dans le secteur de la distribution de viande chevaline. Pour sa part, la Société a consenti un prêt de 150 000 $ et lui a accordé un cautionnement de 250 000 $ garanti par le gouvernement. Déjà, la nouvelle gestion des opérations et le plan de redressement ont permis à l'entreprise d'améliorer considérablement ses résultats et d'opérer, depuis quelques mois, sur une base d'équilibre financier.

Malgré un réinvestissement de 120 000 $ au cours de l'exercice, la Société a dû se résoudre à céder son placement dans Socadia (1988) inc. face aux difficultés à rentabiliser l'entreprise.

Enfin, la Société a déployé beaucoup d'efforts pour vendre les actifs de l'ancienne raffinerie de sucre située à Mont-Saint-Hilaire. C'est ainsi qu'en décembre 1991, un appel d'offres public a été effectué et que des soumissions ont été reçues en février 1992. Bien que le résultat de cette opération n'ait pas permis de trouver preneur, la Société est confiante de réussir à vendre ces actifs à un juste prix au cours du prochain exercice financier.

Conseil d'administration et direction de la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires

Conseil d'administration

André Martel
président du conseil
président-directeur général
Collecte sélective Québec

Lucien Biron
vice-président du conseil
président-directeur général
SOQUIA

André Dorr
administrateur
sous-ministre associé à la promotion
des investissements
Ministère de l'Industrie, du Commerce et
de la Technologie

Jean-Yves Lavoie
administrateur
sous-ministre adjoint aux affaires économiques,
industrielles et commerciales
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et
de l'Alimentation

J.-Robert Ouimet
administrateur
président et directeur-général
Ouimet-Cordon Bleu inc.

Jean-Roch Vachon
administrateur
président et chef de l'exploitation
Steinberg inc.

Gilles Vaillancourt
administrateur
avocat sénior
Paré, Vaillancourt, D'Auteuil, Lafond, Sirois.

Direction

Lucien Biron
président-directeur général

Erik Grandjean
vice-président exécutif

Jocelyn Harvey
directeur
finances et administration

Léna Rouillard
directrice
planification et développement

Richard Gagnon
directeur
filiales

Denis Héroux
directeur des services juridiques et secrétaire

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
PARTICIPATIONS MINORITAIRES (000 $)										
Revenus de placements	3 234	3 274	5 454	*42 607	6 174	4 674	6 285	6 390	5 054	266
Acquisitions de placements en cours d'année	8 995	8 628	8 357	6 134	4 032	7 706	6 613	5 177	3 820	1 683
Valeur des placements	31 272	37 402	38 469	27 383	25 025	28 945	35 182	37 124	36 321	30 340
FILIALES (000 $)										
Revenus	23 295	28 278	34 250	41 071	49 620	59 157	63 736	66 936	70 837	71 175
Bénéfice net (perte nette)	678	851	2 471	4 236	7 656	10 602	7 999	3 485	1 133	(1 116)
Valeur des placements	10 654	11 597	16 822	21 574	27 701	36 013	41 856	38 841	42 351	44 362
ÉTATS FINANCIERS (000 $)										
Bénéfice net (perte nette)	(8 773)	59	1 753	39 300	10 190	14 511	11 830	7 585	3 267	(3 756)
Valeur totale des placements au 31 mars**	42 026	48 999	55 291	48 957	52 737	64 558	77 038	75 965	78 673	74 701
Avoir de l'actionnaire	41 391	47 850	55 004	61 304	72 386	86 897	98 727	106 412	109 679	105 923
DIVERS										
Bénéfice net (perte nette) par action	(21,93)	0,13	3,38	70,43	18,26	26,00	21,20	13,59	5,56	(6,39)
Rendement sur capital investi	(21,20%)	0,12%	3,19%	34,11%	14,08%	16,70%	11,98%	7,13%	2,98%	(3,55%)
Participations actives incluant les filiales	20	20	22	22	19	22	25	30	30	29

* Comprend un gain de 37,4 $ millions relatif à la vente d'un placement coté en bourse.
** Exclut la débenture de 40 millions de dollars achetée en 1990.

J'ai vérifié le bilan de la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires -SOQUIA au 31 mars 1992 ainsi que l'état des résultats, l'état des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes préparées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1992, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton

Guy Breton, f.c.a.

Québec, le 20 mai 1992

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992

	1992	1991
REVENUS DE PLACEMENTS		
Résultats des filiales : (note 4)		
Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) inc.	2 076 160 $	2 002 260 $
Usine de congélation de Saint-Bruno inc.	435 718	250 123
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	(1 257 222)	192 514
Société québécoise des pêches	(2 642 764)	(1 500 172)
Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	271 567	188 397
	(1 116 541)	1 133 122
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(4 510 493)	(58 468)
Intérêts (note 11)	4 579 932	4 678 373
Dividendes	-	160 313
Gain sur aliénations de placements	176 725	267 324
Autres revenus moins autres dépenses	19 991	6 052
Augmentation de la provision pour perte sur intérêts courus et échus sur prêts	(103 030)	(32 991)
Provision pour perte sur placements	(9 938)	-
	(963 354)	6 153 725
DÉPENSES		
Frais d'administration		
Traitements et avantages sociaux	1 009 980	1 009 137
Services professionnels et administratifs	99 623	32 443
Frais de déplacement et de représentation	80 130	96 504
Congrès, publicité et souscriptions	75 434	62 164
Loyer et entretien des locaux	100 514	101 061
Taxe sur le capital	67 300	56 156
Fournitures et dépenses de bureau	66 208	63 087
Divers frais	13 309	20 507
Amortissement des immobilisations	29 484	32 305
	1 541 982	1 473 364
Frais financiers (note 10)	1 250 276	1 413 035
	2 792 258	2 886 399
(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET	(3 755 612) $	3 267 326 $

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992

	1992	1991
SOLDE AU DÉBUT	40 346 941 $	40 079 615 $
(Perte nette) Bénéfice net	(3 755 612)	3 267 326
Dividende	-	(3 000 000)
SOLDE À LA FIN	36 591 329 $	40 346 941 $

BILAN AU 31 MARS 1992

	1992	1991
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	- $	415 978 $
Dépôts à terme - au coût	6 475 737	4 340 288
Débiteurs	7 946	36 863
Intérêts courus et échus sur prêts	578 808	528 030
Dividendes à recevoir des filiales	3 200 000	3 200 000
Versements sur placements (note 3)	1 527 200	473 330
	11 789 691	8 994 489
Placements (note 3)	113 773 158	118 798 540
Immobilisations (note 5)	112 293	134 358
Autres éléments d'actif (note 6)	2 021 060	1 704 688
	127 696 202 $	129 632 075 $
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	1 312 293 $	- $
Créditeurs et frais courus	858 795	563 405
Provision pour réclamations - garanties d'emprunts bancaires (note 13b)	104 000	104 000
Dû à la filiale Société québécoise des pêches	-	134 193
Dû à une compagnie apparentée - 2332-7190 Québec inc.	346 249	-
Dû au gouvernement du Québec	16 500	16 500
	2 637 837	818 098
Dû au gouvernement du Québec - sans intérêt ni modalité de remboursement	9 135 000	9 135 000
Dette à long terme (note 7)	10 000 000	10 000 000
	21 772 837	19 953 098
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 8)	58 800 000	58 800 000
Actifs cédés à titre gratuit par le gouvernement du Québec (note 9)	10 532 036	10 532 036
Bénéfices non répartis	36 591 329	40 346 941
	105 923 365	109 678 977
	127 696 202 $	129 632 075 $

ENGAGEMENT (note 12)
ÉVENTUALITÉS (note 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

André Martel

Lucien Biron

SOQUIA

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992

	1992	1991
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Perte nette) Bénéfice net	(3 755 612) $	3 267 326 $
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Résultats des filiales	1 116 541	(1 133 122)
Quote-part des résultats des sociétés satellites compte tenu des dividendes	6 615 444	2 163 418
Gain sur aliénations de placements	(176 725)	(267 324)
Amortissement des immobilisations	29 484	32 305
Provision pour perte sur intérêts courus et échus sur prêts	103 030	32 991
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission d'obligations	54 253	51 992
Provision pour perte sur placements	9 938	-
	3 996 353	4 147 586
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	382 555	4 593 998
Liquidités provenant des activités d'exploitation	4 378 908	8 741 584
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de capital-actions	-	3 000 000
Dividende	-	(3 000 000)
	-	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	(4 924 039)	(7 119 674)
Produit d'aliénations de placements	1	1 775 368
Encaissements de prêts	1 330 352	1 873 338
Intérêts à recevoir à long terme	16 244	(16 244)
Acquisitions d'immobilisations	(7 419)	(40 834)
Immeubles destinés à la vente	(386 869)	(371 304)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(3 971 730)	(3 899 350)
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	407 178	4 842 234
LIQUIDITÉS (INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS) AU DÉBUT	4 756 266	(85 968)
LIQUIDITÉS À LA FIN	5 163 444 $	4 756 266 $

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et les dépôts à terme diminuées des chèques en circulation.

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise d'initiatives agroalimentaires - SOQUIA, constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-21), est une compagnie à fonds social et elle a pour objets :

- de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, le développement, la consolidation ou le regroupement des industries du secteur alimentaire;

- de participer ou d'intervenir dans la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation de tout produit relié au secteur agricole ou alimentaire ou aux pêcheries commerciales.

Les activités de SOQUIA se caractérisent principalement par l'acquisition d'actions et l'octroi de prêts d'actionnaire à des entreprises actives dans le secteur agroalimentaire québécois. Les actions de SOQUIA font partie du domaine public du Québec et sont attribuées au ministre des Finances.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de SOQUIA ont été préparés par la direction, selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Placements

Filiales

Les participations de SOQUIA dans ses filiales en propriété exclusive suivantes sont présentées à la valeur de consolidation :

- Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) inc.
- Usine de congélation de Saint-Bruno inc.
- Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.
- Société québécoise des pêches
- Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.

Les états financiers de ces filiales en propriété exclusive ne sont pas consolidés avec ceux de SOQUIA étant donné que la direction de cette dernière considère que la présentation à la valeur de consolidation permet à son actionnaire unique d'analyser distinctement les activités des filiales de celles de SOQUIA.

Sociétés satellites

Les investissements dans les sociétés sur lesquelles SOQUIA est en mesure d'exercer une influence notable sur leurs décisions financières et administratives sont comptabilisés à leur valeur de consolidation diminuée de toute baisse durable de valeur.

L'écart d'acquisition déterminé à la date où les circonstances ont justifié la comptabilisation d'un investissement à la valeur de consolidation est amorti sur une période de 10 ans selon la méthode linéaire. Cet amortissement est inclus dans le poste "Quote-part des résultats des sociétés satellites" à l'état des résultats.

La quote-part des résultats des sociétés satellites est établie selon les états financiers annuels vérifiés des sociétés satellites et/ou les états financiers périodiques non vérifiés.

Autres placements

Les autres placements sont présentés au coût d'acquisition diminué de toute baisse durable de valeur.

Provision pour perte

La provision pour perte sur les actions est établie par évaluation de chacune des participations selon leur coût d'acquisition diminué de toute baisse durable de valeur. Pour les prêts, la provision sur le capital et les intérêts courus et échus, est établie en évaluant la perte anticipée pour chaque prêt présentant des difficultés majeures de perception.

Billet à recevoir

L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur nominale du billet à recevoir est amorti sur la durée de cette créance compte tenu des modalités de son remboursement.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement	Solde dégressif	20 %
Équipement informatique	Solde dégressif	20 %
Logiciel	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Solde dégressif	25 %
Améliorations locatives	Durée du bail	-

Escompte et frais d'émission d'obligations

L'escompte et les frais d'émission d'obligations sont reportés et sont amortis sur la durée de la dette à long terme, selon la méthode d'amortissement linéaire. Ils sont présentés au poste "Autres éléments d'actif".

Régime de retraite

La contribution de l'employeur au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée dans l'état des résultats.

3. PLACEMENTS

	1992	1991
Filiales en propriété exclusive - à la valeur de consolidation		
Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) inc.	12 101 124 $	10 024 964 $
Usine de congélation de Saint-Bruno inc.	3 237 785	2 916 067
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	22 471 527	23 728 749
Société québécoise des pêches	5 177 322	4 579 321
Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	1 373 858	1 102 291
	44 361 616	42 351 392
Participation dans des sociétés satellites - à la valeur de consolidation*		
Actions et prêts	35 769 753	36 431 496
Quote-part des résultats	(5 565 056)	(245 063)
	30 204 697	36 186 433
Autres placements		
Actions	89 386	79 448
Prêts	170 324	170 324
	259 710	249 772
Moins : provision pour perte	124 662	114 724
	135 048	135 048
Billet à recevoir - au coût non amorti**	40 598 997	40 598 997
	40 734 045	40 734 045
	115 300 358	119 271 870
Versements échéant en deçà d'un an sur les prêts et les avances incluant ceux aux filiales et aux sociétés satellites	1 527 200	473 330
	113 773 158 $	118 798 540 $

* L'écart d'acquisition déterminé à la date où les circonstances ont justifié la comptabilisation d'un investissement à la valeur de consolidation est de 2 393 149 $ (1991 : 1 791 889 $). Cet excédent non amorti au 31 mars 1992 est de 1 790 778 $ (1991 : 1 430 083 $).

** Ce billet acquis du gouvernement du Québec représente le solde de prix de vente des actions de la Raffinerie de sucre du Québec à Sucre Lantic ltée. Il est garanti par une hypothèque subordonnée de dernier rang et remboursable en 20 versements trimestriels consécutifs de 1 250 000 $ à compter du 1er décembre 1993 et quatre versements trimestriels de 3 750 000 $ commençant le 1er décembre 1998; ce billet porte intérêt à 8 1/2 % payable trimestriellement.

4. DONNÉES FINANCIÈRES SOMMAIRES DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (milliers de $)

	Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) inc.	Usine de congélation de Saint-Bruno inc.	Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	Société québécoise des pêches	Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	Total 1992	Total 1991
Bilan au 31 mars							
Actif à court terme							
Tiers	15 089	306	12 225	2 824	579	31 023	26 476
SOQUIA	-	-	-	-	-	-	134
Placements	55	475	55	2 162	-	2 747	3 801
Immobilisations au coût amorti	2 646	2 988	16 806	6	903	23 349	24 215
Autres actifs	-	-	3	200	-	203	339
	17 790	3 769	29 089	5 192	1 482	57 322	54 965
Passif à court terme							
Envers des tiers	5 689	531	3 016	15	44	9 295	8 964
Envers SOQUIA	-	114	3 200	-	-	3 314	3 314
Dette à long terme							
Envers des tiers	-	-	401	-	-	401	404
Envers SOQUIA	-	551	-	3 241	-	3 792	665
Subvention reportée	-	-	-	-	64	64	46
Avoir de l'actionnaire SOQUIA :							
Capital-actions	1 750	1 064	6 024	5 650	899	15 387	15 387
Surplus d'apport	-	-	-	800	-	800	800
Bénéfices non répartis (déficit)	10 351	1 509	16 448	(4 514)	475	24 269	25 385
	17 790	3 769	29 089	5 192	1 482	57 322	54 965

	Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) inc.	Usine de congélation de Saint-Bruno inc.	Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	Société québécoise des pêches	Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	Total 1992	Total 1991
Résultats et bénéfices non répartis de l'exercice							
Ventes	51 070	3 026	16 562	-	517	71 175	70 837
Bénéfice brut	6 602	668	16 562	-	113	23 945	25 277
Quote-part, provision et perte sur placement	-	111	-	(2 506)	-	(2 395)	(1 574)
Frais d'opération et de gestion déduction faite des autres revenus	4 526	343	17 819	137	(159)	22 666	22 570
Bénéfice net (perte nette)	2 076	436	(1 257)	(2 643)	272	(1 116)	1 133
Bénéfices non répartis (déficit) au début	8 275	1 073	17 705	(1 871)	203	25 385	24 252
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin	10 351	1 509	16 448	(4 514)	475	24 269	25 385

5. IMMOBILISATIONS

	1992			1991
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Mobilier et équipement	184 006 $	143 809 $	40 197 $	50 034 $
Équipement informatique	85 026	32 457	52 569	56 954
Logiciel	4 300	1 812	2 488	3 111
Matériel roulant	31 610	14 571	17 039	22 719
Améliorations locatives	56 470	56 470	-	1 540
	361 412 $	249 119 $	112 293 $	134 358 $

6. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	1992	1991
Immeubles destinés à la vente - au coût*	1 856 041 $	1 469 172 $
Escompte et frais d'émission d'obligations - au coût non amorti	165 019	219 272
Intérêts à recevoir à long terme sur prêts à une société satellite	-	16 244
	2 021 060 $	1 704 688 $

* Le 31 août 1987, le gouvernement du Québec a cédé à titre gratuit à SOQUIA son droit de racheter des terrains et des bâtisses situés à Mont-Saint-Hilaire pour une valeur nominale de 1 $. Il lui a aussi donné le mandat de diriger et d'exécuter un plan visant la réutilisation de ces immeubles à des fins industrielles, résidentielles, commerciales ou récréo-touristiques. Ces immeubles étant destinés à la vente, SOQUIA capitalise à ce projet tous les frais encourus s'y rapportant depuis le 28 septembre 1987, date de leur acquisition. Le coût au 31 mars 1992 de 1 856 041 $ ne dépasse pas la valeur de réalisation nette de ces immeubles.

7. DETTE À LONG TERME

	1992	1991
Obligations, série 1, 11,50 %, échéant le 19 août 1995	10 000 000 $	10 000 000 $

8. CAPITAL-ACTIONS

	1992	1991
Autorisé : 850 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé : 588 000 actions	58 800 000 $	58 800 000 $

Le solde du capital-actions autorisé et non souscrit, soit 26 200 000 $, sera payé selon les besoins de SOQUIA, en un ou plusieurs versements avec l'approbation préalable du gouvernement.

9. ACTIFS CÉDÉS À TITRE GRATUIT PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	1992	1991
Actifs cédés à titre gratuit par le gouvernement du Québec et convertis en placements dans les filiales	9 639 091 $	9 639 091 $
Réclamation par la Raffinerie de sucre du Québec cédée à titre gratuit par le gouvernement du Québec et inscrite à la valeur de réalisation nette	892 945	892 945
	10 532 036 $	10 532 036 $

10. FRAIS FINANCIERS

	1992	1991
Intérêts sur obligations	1 153 151 $	1 091 712 $
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission d'obligations	54 253	51 992
Intérêts et frais financiers	42 872	269 331
	1 250 276 $	1 413 035 $

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, SOQUIA a conclu des transactions dans le cours normal des opérations avec certaines de ses filiales et de ses sociétés satellites. Ces transactions entre apparentés comportent des revenus d'intérêts de 84 164 $ (1991 : 122 654 $) avec une filiale et de 594 691 $ (1991 : 678 955 $) avec des sociétés satellites et des intérêts de 947 $ (1991 : 12 330 $) payés à une filiale.

12. ENGAGEMENT

SOQUIA est engagée par un bail à long terme échéant le 31 août 1996 pour des locaux administratifs. Ce bail comporte une option de renouvellement de cinq ans.

La dépense de loyer de l'exercice terminé le 31 mars 1992 concernant ces locaux administratifs s'élève à 131 611 $ dont 32 903 $ imputés à la Société québécoise des pêches. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

1993	130 357 $
1994	137 295
1995	144 571
1996	152 213
1997	67 390
	631 826 $

13. ÉVENTUALITÉS

a. Lors de l'aliénation des actions de Pêches Nordiques inc., le 3 avril1987, SOQUIA s'est portée garante envers les acquéreurs et cette compagnie de toutes pertes, dommages, coûts ou dépenses découlant d'actions ou de réclamations antérieures à cette date. Relativement à cette garantie, un fournisseur a intenté une poursuite dont la réclamation est d'environ 400 000 $ contre la compagnie en règlement de frais de courtage. Une provision de 31 192 $ pour pertes éventuelles a été comptabilisée, montant que la Société estime suffisant pour régler ce litige.

Le montant que SOQUIA pourrait débourser en excédent de la provision concernant cette poursuite sera imputé aux resultats de l'exercice alors en cours.

b. SOQUIA est caution pour des emprunts bancaires et des dettes à long terme de certaines entreprises dans lesquelles SOQUIA ou une de ses filiales détient ou détenait une participation. Pour certains prêts, les pertes éventuelles seront assumées par le gouvernement du Québec. Les soldes des emprunts bancaires et des dettes à long terme de ces entreprises, faisant l'objet de ces garanties se répartissent comme suit :

	1992	1991
Pertes à être assumées par :		
La Société	2 647 861 $	5 792 333 $
Le gouvernement du Québec	250 000	-
	2 897 861 $	5 792 333 $

Une provision de 104 000 $ est pourvue relativement à ces garanties. Tout paiement relatif à ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

c. 2332-7190 Québec inc., filiale en propriété exclusive de la Société québécoise des pêches, s'est engagée à prendre à son compte les gains ou pertes éventuelles de Madelipêche inc. au 13 février 1987 selon les clauses du contrat de vente des actions de Madelipêche inc. qui comprennent, notamment, la poursuite en demande suivante :

En février 1985, une action en dommages et intérêts au montant de 2 495 795 $ a été intentée en Cour supérieure du district de Québec contre une institution financière et un cabinet d'experts-comptables. L'évaluation de cette action est difficile à déterminer puisqu'il s'agit d'un cas de responsabilité qui devra être tranché par jugement. Le gain pouvant résulter du dénouement de ce litige sera considéré par 2332-7190 Québec inc. comme un redressement à affecter aux exercices antérieurs.

En 1991-1992, l'industrie de la transformation des produits marins a été encore confrontée à une raréfaction de la ressource disponible dans la plupart des espèces. Cela s'est traduit par une concurrence accrue des entreprises pour se procurer leur approvisionnement, entraînant de la sorte une hausse des coûts de matière première et une baisse de la rentabilité.

Cette conjoncture a eu deux types de conséquences pour la Société québécoise des pêches (SQP). Premièrement, les résultats financiers de la Société, pour l'année 1991-1992, se sont soldés par une perte de 2 642 764 $, comparativement à une perte de 1 500 172 $ au cours de l'exercice précédent. Deuxièmement, la Société s'est trouvée, malgré les efforts de développement consentis, dans l'impossibilité de procéder à de nouveaux investissements qui puissent répondre à ses critères de placement.

Cependant, la Société a accordé son appui, tant au plan financier qu'à celui du suivi de gestion, à ses entreprises partenaires. C'est ainsi que Primonor (1989) inc., une entreprise de transformation située à La Tabatière, a bénéficié d'un prêt additionnel de 200 000 $ au cours de la saison 1991. Cette injection de fonds, effectuée conjointement avec le copartenaire de l'entreprise, a permis de maintenir un emploi pour les 120 travailleurs de l'usine et un débouché pour 200 pêcheurs de la région. De plus, SQP a travaillé, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à l'élaboration d'un plan de redressement de l'entreprise, qui lui permettra d'envisager une rentabilité à moyen terme grâce au support conjoint du gouvernement, des actionnaires et des intervenants du milieu.

SQP
Société Québécoise des Pêches

Par ailleurs, la Société québécoise des pêches a joué un rôle particulièrement actif et difficile dans le dossier Socomer. Cette société de commerciolisation qui avait également pour objet le financement des inventaires de ses producteurs-membres a connu, en effet, une année fortement déficitaire. L'impossibilité de certains membres de Socomer de rembourser à la société les montants qui leur ont été avancés, conjuguée à certaines expériences coûteuses en termes de qualité des produits ou de perception des comptes recevables, ont amené Socomer dans une impasse financière.

Malgré tous les efforts consentis pour sauvegarder les acquis de cet organisme de commercialisation, via notamment l'analyse et la promotion de projets de regroupement plus étroits parmi certains de ses membres, aucune solution viable n'a pu être concrétisée. Cette situation a conduit l'institution prêteuse à prendre possession des comptes recevables de Socomer, puis à réclamer de SQP le paiement intégral de son cautionnement, le 31 mars 1992. Depuis cette date, SQP a soutenu financièrement Socomer afin d'assurer une vente ordonnée des inventaires en sa possession, évitant de la sorte toute dévaluation excessive de la valeur de ses garanties. Toutefois, la société devra encourir une perte estimée aujourd'hui à un million de dollars, soit l'écart entre le montant du cautionnement versé et la valeur des inventaires et comptes recevables perçus. Par ailleurs, SQP s'est trouvée forcée d'entreprendre des démarches juridiques envers certains membres de Socomer visant à faire respecter les principes de l'entente de commercialisation signée par tous.

Au cours de l'année 1991-1992, la Société québécoise des pêches a également poursuivi l'administration du programme de garanties de prêts aquicoles, pour le compte du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. À ce titre, trois entreprises ont pu bénéficier d'une augmentation des montants d'emprunts garantis: Les Cultures Marée Bleue (70 000 $), Fruits de mer Grande-Entrée (50 000 $) et Aquaculture Manicouagan-Saguenay (54 350 $).

Quant à l'avenir, la Société québécoise des pêches devra pouvoir jouer un rôle accru en redéfinissant ses modes d'intervention pour qu'ils soient mieux adaptés au contexte du secteur des pêches et aux besoins bien particuliers de ses entreprises. Sur la base de cette nouvelle approche, SQP pourra continuer à jouer un rôle de partenaire actif dans la réalisation concrète des objectifs poursuivis par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Parc Samuel Holland
1275, chemin Sainte-Foy
Bureau 284
Québec (Québec)
G1S 4S5

Téléphone: 418-643-2238
Télécopieur: 418-643-2553

Monsieur Raymond Lemay
président du conseil

Monsieur Lucien Biron
président
et directeur général

CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE DU QUÉBEC (CIAQ) INC.

Après dix ans de résultats exceptionnels sur les plans financier et technologique, le CIAQ traverse actuellement une période très difficile. L'industrie de l'insémination artificielle au Québec a atteint sa maturité et, depuis trois ans, le nombre d'interventions à la ferme a diminué de 99 200 inséminations, soit 10,2%. Cette baisse est attribuable à la hausse de productivité des animaux, à la diminution des quotas de lait et au nombre croissant d'éleveurs qui choisissent de faire eux-mêmes l'insémination de leurs vaches. La direction du Centre est consciente qu'elle a à gérer, au Québec, un marché en décroissance.

La concurrence est plus forte et mieux structurée et elle ne dessert que les meilleurs territoires, alors que le Centre, de par la mission qui lui est confiée par décret, doit couvrir toutes les régions québécoises. Au cours du dernier exercice, le CIAQ a versé 1,4 million de dollars aux inséminateurs pour assurer aux producteurs un coût uniforme de l'acte d'insémination. Il va de soi que les concurrents n'ont pas de tels déboursés à effectuer.

Ces difficultés coïncident avec le fait que le Centre n'a pas identifié au cours des dernières années autant de reproducteurs d'élite qu'il l'avait fait auparavant. La première conséquence de cette situation a été la chute sévère des ventes de semence hors Québec: en deux ans, elles ont diminué de 63%, soit 5,8 millions de dollars. Il est évident que le Programme d'épreuves de progéniture du Centre demeure la pierre angulaire de sa stratégie de développement et que le plus grand défi actuel est de trouver des solutions aux problèmes qu'il connaît. Tous les efforts du Centre y sont d'ailleurs concentrés.

Le 1er avril 1991, Boviteq est devenue une filiale à part entière du CIAQ. Pour sa première année, elle a enregistré une perte nette de 1,2 million de dollars. Cette filiale se situe dans un secteur de haute technologie qui nécessite énormément d'investissement dans les opérations de recherche et développement. À cet égard, elle a obtenu au cours de l'année son premier veau produit par fécondation in vitro et a réalisé plusieurs sexages de foetus par échographie. Elle a également produit ses premiers embryons sexés et a réussi à développer des embryons en les plaçant dans un milieu de culture. Au plan commercial, Boviteq a établi des contacts d'affaires dans plusieurs pays. En plus de la vente de ses propres embryons, elle a agi à titre d'intermédiaire pour des contrats obtenus par des particuliers et a réalisé la mise en marché d'embryons propriété des éleveurs.

En résumé, les responsabilités que le CIAQ doit assumer et les différents problèmes survenus au cours de l'exercice ont affecté les bénéfices et le Centre a enregistré pour la première fois en dix ans un déficit consolidé de 1,257 million de dollars comparativement à un bénéfice de 193 000 $ pour l'exercice antérieur.

La conjoncture difficile a amené l'entreprise à se questionner, à faire preuve d'imagination et à raffermir ses relations avec sa clientèle et son personnel. En dépit de la croissance des activités de la filiale et des augmentations prévues aux politiques salariales, les dépenses d'opération consolidées (excluant l'achat des doses de semence) se sont chiffrées à 16,8 millions de dollars, une décroissance de 1% sur l'exercice précédent. Pour arriver à ce résultat, il a fallu appliquer des efforts soutenus et surtout accepter de changer des rôles ainsi que des habitudes de travail à tous les niveaux de l'organisation. À cet égard, la contribution du personnel est digne de mention d'autant plus qu'il a accepté un gel total des salaires pour le prochain exercice.

Dans le contexte actuel, l'exercice 1992-1993 s'amorce de façon tout aussi difficile. Afin d'assurer leur compétitivité et leur croissance, le CIAQ et Boviteq mettront encore plus d'emphase sur les valeurs fondamentales telles la clientèle, les ressources humaines et la qualité des services. Des efforts supplémentaires seront également déployés pour améliorer la productivité, réduire les coûts d'opération, utiliser les programmes gouvernementaux de financement de la recherche et enfin, par le biais de la concertation, améliorer la solidarité dans le milieu de l'élevage. Ces objectifs ne pourront être atteints que si tous les intervenants, producteurs, collaborateurs et employés, mettent à profit leur sens de la créativité.

3450, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B8
Téléphone: 514-774-1141
Télécopieur:514-774-9318

Monsieur Lucien Biron
président

Monsieur Robert Chicoine
directeur général

CENTRE DE DISTRIBUTION DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC (CDMV) INC.

L'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1992 a été marquée par un contexte économique difficile et un climat de morosité dans l'agriculture canadienne, peu propice à l'expansion. Malgré tout, les ventes du CDMV ont franchi le cap des 50 millions de dollars pour atteindre 51 millions. Le chiffre d'affaires du Centre a donc connu une croissance de 3,6% et, n'eût été des modifications comptables imposées par le remplacement de la taxe de vente fédérale par la TPS, l'augmentation aurait été supérieure à 6%. La croissance des dépenses d'opération a été limitée à 2,5% et il en est résulté un bénéfice net de 2,076 millions de dollars, en progression au même rythme que les ventes.

Dans l'ensemble, les ventes de médicaments et d'instruments ont connu une faible croissance alors que celles de produits biologiques et d'aliments ont crû d'environ 15%. Les ventes au Québec reliées au Programme d'amélioration de la santé animale ont connu une hausse de 5,2% alors que pour l'ensemble du marché québécois l'augmentation n'est que de 2,7%. Les ventes en Ontario et dans les Maritimes ont connu une faible croissance sauf en Nouvelle-Écosse. En revanche, les revenus provenant de l'Ouest canadien ont progressé de 25%, notamment aux chapitres des instruments et du matériel où les marges bénéficitaires sont plus élevées. C'est un résultat encourageant qui suit de près l'embauche d'un représentant à Saskatoon pour desservir cette région.

Au cours de l'année, le Centre a effectué des dépenses d'immobilisations de 435 000 $, consacrées principalement à l'agrandissement des locaux administratifs, à l'installation d'un meilleur système de sécurité et à la mise au point d'un logiciel de gestion des inventaires permettant un contrôle serré des opérations reliées à ce domaine. Les principaux instruments de mise en marché ont été mis à jour et on leur a ajouté un nouveau catalogue couleur des instruments et du matériel disponibles au Centre. Le nombre de clients utilisant la prise de commandes informatisée a continué d'augmenter et on a procédé à l'installation d'une banque de données pharmaco-thérapeutiques accessible à la clientèle. Tous ces instruments contribuent à améliorer l'efficacité du Centre et à le doter d'outils utilisables par les vétérinaires pour l'amélioration de leurs propres opérations.

À la fin de l'année, le Centre a été honoré lors du Gala des affaires 1992 de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, en remportant le trophée MERCI dans la catégorie "Commerce en gros, entreprise de fabrication et de transformation (grande entreprise)". Cette distinction est remise à l'entreprise qui se signale par l'excellence de ses résultats et par la créativité et l'innovation déployées dans sa gestion. Cet honneur vient récompenser le travail constant et l'imagination, et il rejaillit sur tout le personnel du Centre.

Ainsi donc, malgré un contexte économique difficile, le CDMV a continué sa progression dans les différents marchés qu'il dessert. Constamment à l'affût des besoins de sa clientèle vétérinaire, le Centre a pour objectif de lui offrir un service de très haute qualité débordant la simple fourniture de matériel.

2999, rue Choquette
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7C2
Téléphone: 514-773-6073
Télécopieur:514-773-4370

Monsieur Lucien Biron
président

Monsieur Paul Cusson
directeur général

Au cours de la dernière année, la récolte de bleuets au Québec a atteint 10,2 millions de kilogrammes dont 5,5 millions en provenance des bleuetières. En 1987, la production totale était sensiblement la même mais l'origine des fruits était très différente : 21% de la récolte provenait alors des bleuetières contre 53% en 1991. En chiffres absolus, la production en bleuetières est passée de 2,3 millions de kilogrammes à 5,5 durant cette période. Il s'agit là d'un changement important ayant une influence majeure sur le prix de revient du produit, donc sur la capacité de l'industrie "jeannoise" à faire face à la concurrence.

Sur les marchés, le prix du produit s'est maintenu quoique la demande ait été moins soutenue. Les Bleuets Sauvages du Québec inc. (BSQ), l'entreprise de mise en marché dont l'Usine détient 39% des actions, a adhéré à un nouveau groupement de mise en marché visant à améliorer la position du bleuet sauvage nord-américain sur les marchés européen et asiatique. On s'attend à ce que ce nouvel organisme apporte des perspectives nouvelles pour l'industrie de la Nouvelle-Angleterre, des Maritimes et du Québec.

De son côté, l'Usine a accepté des entrées record de 6,1 millions de kilogrammes lors de la récolte, une hausse de 21% par rapport à l'exercice précédent. Durant les vingt jours les plus occupés du mois d'août, l'Usine a reçu une moyenne journalière de fruits 20% plus élevée que lors de la récolte précédente. Il s'agit là d'un résultat intéressant qui témoigne de l'amélioration des méthodes de manutention et de congélation utilisées. Cette amélioration d'efficacité a une incidence directe sur les producteurs en leur permettant de s'affranchir davantage des aléas climatiques.

Au plan financier, le chiffre d'affaires a franchi le cap des trois millions de dollars, en hausse de 7,3% sur l'année dernière. Le bénéfice net d'opérations a doublé pour atteindre 325 000 $ et le bénéfice net total, incluant la quote-part des profits de BSQ, se situe à 436 000 $, une croissance de 75% par rapport à l'exercice précédent. Au cours de la période, l'Usine a investi 225 000 $ pour améliorer la productivité et la qualité des produits finis.

Tout au long de l'exercice, l'Usine de congélation de Saint-Bruno inc. a continué d'être le point de ralliement de l'industrie et elle n'a ménagé aucun effort pour apporter sa collaboration au Syndicat des producteurs de bleuets du Québec et à Les Bleuets Sauvages du Québec inc. Somme toute, l'année qui vient de se terminer a été profitable pour l'Usine et il est très satisfaisant de constater que les producteurs continuent d'être animés du désir d'améliorer toutes les étapes de la chaîne de production, des méthodes culturales à la mise en marché.

690, rue Melançon
Saint-Bruno
Lac Saint-Jean (Québec)
G0W 2L0
Téléphone: 418-343-22
Télécopieur: 418-343-2[illegible]

Monsieur Lucien Biron
président

Monsieur Jeannot Côté
directeur général

CENTRE D'INSÉMINATION PORCINE DU QUÉBEC (CIPQ) INC.

L'exercice 1991-1992 du Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc. a été marqué par une croissance de 60% des ventes de doses de semence, celles-ci passant de 19 660 à 31 547 doses. C'est la plus forte augmentation depuis la création du Centre en 1973. L'embauche d'un représentant a porté fruit puisque le nombre d'utilisateurs a augmenté de 13% pour atteindre 459 et que le nombre moyen de doses expédiées par producteur s'élève maintenant à 69, une hausse de 44% par rapport à l'exercice précédent. La proportion de plus en plus grande de saillies effectuées par insémination artificielle (de 2,7% en 1990-1991 à 4,4% en 1991-1992) indique que la technique fait des adeptes et qu'elle devrait se développer beaucoup au cours des prochaines années. Au Centre, on s'affaire à tout mettre en place pour satisfaire une demande grandissante dans toutes les régions du Québec.

Au cours de l'exercice, le Comité d'examen des mesures sanitaires a élaboré une politique couvrant tous les aspects du fonctionnement du Centre. Les critères retenus sont très élevés et constituent une excellente garantie de sécurité pour les producteurs. On a également mis sur pied un Comité de la génétique dont le mandat est d'établir une politique concernant tous les aspects génétiques essentiels à la gestion du Centre. Une des premières recommandations du Comité a été d'éliminer tous les reproducteurs porteurs du gène "halothane" et d'inclure le dépistage de ce gène dans le processus de sélection. Actuellement, tous les verrats du Centre sont exempts de cette tare génétique. Ces deux comités font appel à dix experts externes, principalement agronomes et vétérinaires, provenant d'entreprises privées de production, du secteur de l'enseignement supérieur et des gouvernements fédéral et provincial. Nous les remercions pour leur dévouement et leur disponibilité.

En début d'année, le Centre a signé un protocole d'entente avec le département de zootechnie de l'Université Laval pour la réalisation d'un programme de recherche concernant les facteurs de conservation et de livraison qui affectent la qualité de la semence et le succès de l'insémination. Ce projet s'échelonne sur une période de deux ans et pourra être continué à l'échéance. Le CIPQ a un grand intérêt pour le secteur de la recherche et est prêt à collaborer, à l'intérieur de ses moyens, avec tous ceux que le domaine intéresse.

Sur le plan financier, le Centre a réalisé un chiffre d'affaires de 517 000 $ et des bénéfices nets de 287 000 $ après une subvention annuelle de fonctionnement de 400 000 $ de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Une somme de 130 000 $ a été investie pour acquérir des animaux et des équipements. Le laboratoire est maintenant doté d'un système ultramoderne de traitement de l'eau et la mécanisation de certaines opérations sera complétée sous peu. Toutes ces améliorations ont comme effet d'augmenter la productivité des opérations et la qualité des doses produites.

1991-1992 a donc été une année de grands progrès pour le Centre et tous les intervenants du milieu peuvent en être fiers puisque le CIPQ a fait largement appel à leur collaboration. C'est par la coopération que le Centre pourra atteindre ses objectifs qui sont d'aider l'industrie à produire des animaux sains, ayant les qualités recherchées par les consommateurs et pouvant être vendus à un prix concurrentiel sur les marchés.

CIPQ

C.P. 220
Saint-Lambert
Comté Chutes-de-la-Chaudière (Québec)
G0S 2W0

Téléphone: 418-889-9478
Télécopieur: 418-889-8210

Monsieur Lucien Biron
président

Monsieur Ronald Drapeau
directeur général

LE GROUPE SOQUIA
LISTE DES PARTICIPATIONS ACTIVES AU 31 MARS 1992

L'agroalimentaire	Description	Participation
Abattoir Coquelicot inc.	Abattage et transformation de volaille	39,2%
Aliments Carrière inc. (Les)	Transformation de légumes en conserve et surgelés	22,1%
Cofranco Import Export inc.	Abattage et découpe de viande chevaline	33,9%
Composts du Québec inc. (Les)	Production de compost	29,1%
Culinor inc.	Fabrication, transformation et distribution de produits alimentaires	35,4%
Entreprises Champost inc. (Les)	Production de champignons et de compost	30,3%
Groupe alimentaire Chatel inc.	Conditionnement et commercialisation de la viande	14,8%
Julac inc.	Transformation du bleuet	44,5%
Leblanc & Lafrance inc.	Entreposage, commercialisation de grains et autres intrants agricoles	35,0%
Nutribec ltée	Fabrication et distribution d'aliments pour animaux	39,3%
Nutri-Oeuf inc.	Classement et commercialisation des oeufs	19,4%
Nutrisoya inc.	Production de tofu et dérivés du soya	50,0%
PATLQ inc.	Service d'analyse de la performance des troupeaux laitiers	24,0%
Semico inc.*	Production de semences et distribution d'intrants agricoles	-
Snyder & Fils inc. *	Surgélation de légumes	-
Viandes DuBreton inc. (Les) et Trans-Viande Témis inc.	Abattage et conditionnement du porc	33,3%

* Placement sous forme de prêt

Les pêcheries commerciales (SQP)	Description	Participation
Aquapêche inc.	Mytiliculture	39,6%
Baie Des Chaleurs Aquaculture inc.	Salmoniculture	38,3%
Pisciculture des Alléghanys inc.	Élevage et conditionnement de la truite	32,2%
Primonor (1989) inc.	Première transformation de produits marins	50,0%
Société de commercialisation SOCOMER inc.	Commercialisation de produits marins	16,7%
Société des pêches de Newport inc. *	Première transformation de produits marins	-

* Placement sous forme de prêt

Les filiales de service	Description	Participation
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	Production et distribution de semence bovine et d'embryons congelés	100%
Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	Production et distribution de semence porcine	100%
Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) inc.	Distribution de médicaments, matériel et instruments pour usage vétérinaire	100%
Usine de congélation de Saint-Bruno inc.	Congélation et entreposage de bleuets	100%